

COOPERATION GABON - JAPON

EN MATIERE DE PECHE ET AQUACULTURE

*Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Immeuble des Eaux et Forêts
Boulevard Triomphal Omar BONGO
B.P 9498 Libreville TEL : 74 89 92 FAX 76 46 02
dgpêchegabon@netcourrier.com*

Le Gabon a initié depuis 1998 des actions de coopération avec le Japon visant à soutenir son programme de développement et d'aménagement des pêches et de l'aquaculture.

Dans le cadre de cette coopération, le Gabon était jusqu'en 1999 exclu du guichet du programme d'Aide Non remboursable du Gouvernement japonais à cause de son produit intérieur brut (PIB) par habitant jugé élevé par les institutions internationales. En effet, en matière d'aide non - remboursable du Japon, les pays bénéficiaires doivent en principe être reconnus comme pauvres avec un PNB par habitant inférieur à 1505 dollars américains. Or, le Gabon, dont le PNB par habitant est estimé à 3.877 dollars américains ne peut bénéficier de cette aide.

Néanmoins, notre pays deviendra éligible en 2000 à ce guichet suite à la visite effectuée au Japon par Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, en 1996; et aux nombreuses démarches engagées par les Experts gabonais.

L'accès à ce programme a été favorisé par les possibilités de pêche offertes à 30 palangriers japonais dans les eaux sous juridiction nationale, au terme d'un Accord de pêche aux thons.

Cet Accord, conclu à Tokyo en Avril 2000 entre le Gabon et la Fédération des Associations des Coopératives de pêche au thon (Japan Tuna), avait pour objectif d'établir les principes et les règles qui régissent l'ensemble des conditions de l'exercice de la pêche par les navires appartenant à ladite Fédération, dans les eaux relevant, en matière de pêche, de la souveraineté ou de la juridiction de la République Gabonaise.

Depuis la signature de cet Accord, la coopération entre le Gabon et le Japon s'est intensifiée et s'est traduite par de nombreuses actions, à travers un programme de développement du secteur des pêches et de l'aquaculture, financé par le Gouvernement japonais sous forme de dons.

INTERVENTIONS DE L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE (JICA)

*Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Immeuble des Eaux et Forêts
Boulevard Triomphal Omar BONGO
B.P 9498 Libreville TEL : 74 89 92 FAX 76 46 02
dgpêchegabon@netcourrier.com*

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) est un organisme public japonais créé pour contribuer à la croissance économique et sociale des régions et pays en développement et promouvoir la coopération internationale. Au Gabon, la JICA intervient dans le secteur des Pêches et de l'Aquaculture, à travers un vaste programme de mise en place des centres d'appui et le renforcement des capacités humaines de la DGPA.

A) PROGRAMME DE MISE EN PLACE DES CENTRES D'APPUI A LA PECHE ARTISANALE

Ce programme vise la mise en place des infrastructures de base en faveur de l'organisation et le développement du secteur des pêches artisanales afin de soutenir, de dynamiser la pêche artisanale et de garantir aux consommateurs un approvisionnement régulier en produits de la pêche. Ces centres d'appui contribuent à ce jour, notamment à offrir un produit de qualité aux populations, à assurer la formation des pêcheurs et des commerçantes sur la conservation et la valorisation des produits de la pêche, à permettre l'augmentation de la production de la pêche artisanale, à contribuer à la réduction des pertes après capture et à l'organisation des acteurs du secteur.

➤ CONSTRUCTION DU CENTRE D'APPUI A LA PECHE ARTISANALE A PORT-GENTIL (CCPAP)

En 2000, le Japon a accordé un don de 721 millions de Yens, soit 4,728 milliards de FCFA pour la construction du Centre d'Appui à la Pêche Artisanale à Port-Gentil (CCPAP) inauguré en juin 2002.



➤ **CONSTRUCTION DU CENTRE D'APPUI A LA PECHE ARTISANALE DE LAMBARENE (CCPAL)**

En 2004, un don d'une valeur de 763 millions de Yens soit 3,915 milliards de F CFA, a permis la construction du centre d'appui à la pêche artisanale de Lambaréné (CCPAL) inauguré en octobre 2005 ;



➤ **CONSTRUCTION DU CENTRE D'APPUI A LA PECHE ARTISANALE A LIBREVILLE (PROJET CAPAL)**

Le Gouvernement du Japon avait manifesté son accord pour la construction du Centre des pêches artisanales d'Owendo, conformément à la requête adressée en 2004 par le Gouvernement gabonais.

Ce Projet d'aménagement est financé par un don du Gouvernement du Japon d'une valeur de 6milliards de Francs CFA et est en cours de réalisation.

Pour mémoire, le Gabon a initié dans le cadre de sa coopération avec le Japon, un programme de construction d'infrastructures pour promouvoir et soutenir le développement de la pêche artisanale dans la perspective de garantir aux consommateurs un approvisionnement régulier en produits de la pêche.

*Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Immeuble des Eaux et Forêts
Boulevard Triomphal Omar BONGO
B.P 9498 Libreville TEL : 74 89 92 FAX 76 46 02
dgpêchegabon@netcourrier.com*

En termes d'impacts directs, les centres d'appui déjà réalisés (à Port Gentil, Lambaréné, Omboué) ont contribué à ce jour à offrir un produit de qualité aux populations, à assurer la formation des pêcheurs et des commerçantes sur la conservation et la valorisation des produits de la pêche, à améliorer la production de la pêche artisanale, à réduire les pertes après capture et à organiser les acteurs de la filière pêche.

Au niveau de la capitale Libreville et ses environs, le principal débarcadère dénommé « Centre Communautaire des Pêcheurs d'Owendo » (CCPO), aménagé par le Gouvernement Italien et l'Union Européenne depuis 1984, n'est plus en mesure d'assurer ce rôle.

Les objectifs du futur centre sont entre autres:

- Mettre à la disposition des opérateurs de la filière pêche, des structures et des services adaptés de base (centres d'appui et points de débarquement, machines à glace, ateliers de réparation du matériel de pêche et des moteurs hors bord-).
- Renforcer les capacités des acteurs nationaux en vue d'une réappropriation progressive des activités de la filière détenues par des acteurs non nationaux ;
- améliorer la qualité sanitaire des produits et des conditions de leurs productions ;
- concentrer les débarquements des captures pour un meilleur suivi de la production nationale.

Selon les termes du Contrat, les travaux du Centre d'Appui à la Pêche Artisanale de Libreville doivent s'étendre sur une période de douze (12) mois

pour s'achever au premier trimestre de l'année 2011, avant le démarrage de la nouvelle année fiscale japonaise.



CENTRE D'APPUI A LA PECHE ARTISANALE DE LIBREVILLE



VUE DE COTE



PONTON

*Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Immeuble des Eaux et Forêts
Boulevard Triomphal Omar BONGO
B.P 9498 Libreville TEL : 74 89 92 FAX 76 46 02
dgpêchegabon@netcourrier.com*

➤ **REALISATION D'UNE ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALE**

Dans le cadre de son programme « Development Master Plan », le Gouvernement du Japon a accepté de financer en 2007, sous forme de don d'une valeur de **1,2 milliard de FCFA** , le Plan Directeur de Développement de la Pêche Artisanale et de l'Aquaculture Continentale.

Autres requêtes introduites auprès du Gouvernement japonais

- Construction des centres d'appui de Cocobeach et Mayumba.

B) RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES DE LA DGPA

▣ **Stages de formation**

De 2002 à ce jour, des formations sont régulièrement organisées, en vue d'améliorer les compétences des agents de la DGPA , notamment dans les thèmes relatifs à :

- La gestion durable du secteur
- l'organisation du secteur et des communautés des pêcheurs,
- la maintenance des équipements des centres d'appui à la pêche réalisés avec l'aide du Gouvernement du Japon.

A ce jour, le Gabon a bénéficié de 23 stages et séminaires de formation et 6 autres sont en cours de préparation pour l'année 2006-2007.

▣ **Renforcement des capacités humaines du CMPA.**

Suite à la mission conjointe effectuée en décembre 2005 en Tunisie, le Japon a approuvé l'établissement d'une coopération Tripartite Gabon, Japon et Tunisie dans le cadre de la formation des formateurs.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2006, quatre (4) cadres de la DGPA vont se sont rendus en Tunisie pour bénéficier d'une formation des formateurs dans les domaines de la pêche et activités connexes.

D'autres actions sont prévues en termes d'envoi d'experts pour le renforcement des programmes de formation.

❑ **Assistance technique :**

Cette assistance technique s'est matérialisée par :

- l'envoi de 2 experts à court terme (6 mois) en 1999 ;
- 3 experts à long terme (24 mois) de 2000- 2006 ;
- La mise à disposition de 3 jeunes volontaires pour une durée de 24 mois (2005-2007)

Le Gabon bénéficie depuis 1999 d'une assistance technique caractérisée par l'envoi d'un expert en matière de développement des pêches. A ce jour, quatre (4) experts japonais ont séjourné au Gabon pour une durée de deux (2) ans chacun.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de jeunes volontaires, un accord de siège a été signé entre la République Gabonaise et le Japon. Ce programme s'est traduit par l'arrivée au Gabon d'un (1) jeune expert japonais en pêche et aquaculture.

En 2006, la DGPA a reçu un "expert court terme", pour l'élaboration des programmes de formation et techniques de vulgarisation dans les domaines de la transformation et valorisation des produits de la pêche artisanale.

APERCU DE LA COOPERATION GABON/JAPON EN MATIERE DE PECHE

JICA

Catégorie	Type d'actions		Montant	Situation
Coopération technique	Expert cours terme	1999		effectué
	Expert cours terme	1999-2000		
	Expert long terme	2000-2002		
	Expert long terme	2002-2004		
	Expert long terme pêche	2005-2009		réalisé
	Expert court terme	2006		
	Qualité sanitaire			
	Expert moyen terme aquaculture	2009		
	Etude de développement	2005-2007		Réalisée (étude PDDI)
	JOCV	2005 2010		14 jeunes volontaires à Port Gentil, Libreville et Lambaréné
Aide non remboursable	Port-Gentil	2001	721 000 000 Yens	effectué
	Lambaréné	2003-2004	763 000 000 Yens	réalisé
	Owendo	2005	7 00 000 000 Yens	réalisé
	Libreville Lalala (CAPAL)	2010-2011	1 100 000 000	En cours de réalisation

Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Immeuble des Eaux et Forêts
 Boulevard Triomphal Omar BONGO
 B.P 9498 Libreville TEL : 74 89 92 FAX 76 46 02
dgpêchegabon@netcourrier.com

Stages et séminaires de formation	stage Maroc	2002-2006	12	effectué
	stage Senegal	2004; 2005; 2006	6	
	stage en Egypte	2004, 2005	2	
	stage au Japon	1998-2005	9	
	stage au Japon	2006	2	effectué
	stage en Egypte	2007		effectué
	stages en Egypte stage au Japon	2008	6	effectué
	stages en Egypte stage au Japon stage au Japon	2009 2009 2010	5 stagiaires 2 stagiaires 2 stagiaires	effectué
Coopération tripartite Gabon/ Tunisie /Japon	formation des formateurs pour le Centre des Métiers de la Pêche et de l'Aquaculture (Tunisie Maroc)	2006 / 2007	4	réalisé

INTERVENTIONS DE L'OVERSEAS FISHERIES COOPERATION FOUNDATION (OFCF),

(FONDATION JAPONAISE POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE EN
MATIERE DE PECHE)

*Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Immeuble des Eaux et Forêts
Boulevard Triomphal Omar BONGO
B.P 9498 Libreville TEL : 74 89 92 FAX 76 46 02
dgpêchegabon@netcourrier.com*

➤ **REHABILITATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE PECHE D'OWENDO (CCPO)**

Le Gabon a signé le 15 juillet 2002 un mémorandum d'accord avec la Fondation Japonaise pour la Coopération Internationale en matière de Pêche (OFCF), concernant la réhabilitation des installations pour le développement de la pêche maritime dont le montant indicatif est de 70 millions de Yens par année et pour trois (3) ans sous forme de don.

Dans le cadre de ce projet, les premières interventions ont concerné le Centre Communautaire des pêcheurs artisanaux d'Owendo (CCPO) par la fourniture de machines à glace et la restauration des chambres froides.



➤ **D'AUTRES REQUETES DE FINANCEMENT ONT EGALEMENT ETE SOUMISES A LA PARTIE JAPONAISE ET ONT CONCERNE :**

- ❑ **La réhabilitation du Centre Communautaire des pêcheurs d'Etimboué (Omboué) en 2002;**



➤ **STAGES DE FORMATION**

- 3 stagiaires gabonais ont participé au stage de 9 mois à l'Université de Kagoshima, sur financement de l'OFCF ;

➤ **ASSISTANCE TECHNIQUE :**

En matière d'assistance technique, on note :

- la mise à disposition d'un expert long terme (9 mois) de 2005 à 2007 ;
- envoi d'expert court te

APERCU DE LA COOPERATION GABON/JAPON EN MATIERE DE PECHE

OFCF

CATEGORIE	TYPE D'ACTIONS		MONTANT	SITUATION
COOPERATION TECHNIQUE	Expert long terme	2005 - 2007		en cours
	Expert court terme	2005, 2006, 2007		interventions ponctuelles
	Projet Aquaculture	2005	40 000 000 Yens	Proposition
	fourniture des équipements	2005 - 2007		
AIDE NON REMBOURSABLE	Owendo (phase 1)	2002	60 000 000 Yens	effectué
	Owendo (phase 2)	2003	60 000 000 Yens	
	Omboué	2004	60 000 000	
STAGES DE FORMATION	3 stages de formation pour une durée de 9 mois à l'Université de Kagoshima	2003 ; 2004 ; 2005	aux frais des organisateurs	effectué

Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Immeuble des Eaux et Forêts
Boulevard Triomphal Omar BONGO
B.P 9498 Libreville TEL : 74 89 92 FAX 76 46 02
dgpêchegabon@netcourrier.com

AIDE NON REMBOURSABLE POUR PETITS PROJETS LOCAUX	Port Gentil	2006	44 000 000 FCFA	réalisé
PLAN DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DES LA PECHE ARTISANALE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALE	ETUDE DE DEVELOPPEMENT SUR LE SECTEUR PECHE ET AQUACULTURE	2007-2009	1 200 000 000 F CFA	Etude achevée

Depuis ces dernières années, le développement de l'aquaculture est une préoccupation des autorités, car elle constitue une alternative importante pour garantir la sécurité alimentaire des pays en développement. Le souci de développer ce secteur est lié à la situation de l'effondrement des stocks naturels dû à la pêche illicite, aux changements climatiques pour ne citer que ceux-là.

A travers l'OFCF, le Japon apporte un soutien appréciable au Gabon, afin de sortir le sous secteur de l'Aquaculture de la léthargie actuelle.

Les projets initiés concernent :

- L'amélioration des techniques d'élevage du Tilapia et Clarias (poisson chat africain) ;
- L'amélioration des reproducteurs Tilapia et Clarias ;
- La formulation d'un aliment pour poissons à moindre coût ;
- La formation des promoteurs pisciculteurs ;
- La formation des techniciens de la DGPA pour l'encadrement des acteurs.

RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS



Véhicule Toyota 4X4



Matériel de bureau



Mélangeur d'aliment



Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Immeuble des Eaux et Forêts
Boulevard Triomphal Omar BONGO
B.P 9498 Libreville TEL : 74 89 92 FAX 76 46 02
dgpêchegabon@netcourrier.com

Pompe de relevage pour écloserie	Motopompe	Outils d'exploitation
----------------------------------	-----------	-----------------------

Matériel importé du Japon



Matériel de transport de poissons



Matériel de mesure des paramètres de l'eau



Matériel d'écloserie

Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Immeuble des Eaux et Forêts
 Boulevard Triomphal Omar BONGO
 B.P 9498 Libreville TEL : 74 89 92 FAX 76 46 02
dgpêchegabon@netcourrier.com



Matériel de pêche

2. réhabilitations

Réhabilitation des structures d'élevage de la Peyrie



Canaux d'alimentation et d'évacuation réhabilités

*Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Immeuble des Eaux et Forêts
Boulevard Triomphal Omar BONGO
B.P 9498 Libreville TEL : 74 89 92 FAX 76 46 02
dgpêchegabon@netcourrier.com*

INTERVENTION DE L'AMBASSADE DU JAPON AU GABON

*Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Immeuble des Eaux et Forêts
Boulevard Triomphal Omar BONGO
B.P 9498 Libreville TEL : 74 89 92 FAX 76 46 02
dgpêchegabon@netcourrier.com*

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIERE

(AIDE NON REMBOURSABLE POUR PETITS PROJETS LOCAUX)

Dans son programme d'aide non remboursable pour « Petits Projets locaux » destinés à répondre aux besoins diversifiés des pays en voie de développement, le Gouvernement japonais a financé au Gabon les activités suivantes :

- ❑ la création d'une section de formation professionnelle des jeunes pêcheurs artisanaux en 2002, par la fourniture d'un lot de matériel de pêche (filets, moteurs) d'un coût total de 57 millions de FCFA ;
- ❑ la fourniture aux pêcheurs d'une embarcation pour la livraison de la glace dans les différents sites de lagune Fernand Vaz pour un coût total de 19,7 millions de FCFA;
- ❑ En novembre 2005, construction d'un atelier mécanique au Centre Communautaire des pêcheurs artisanaux de Port-Gentil (CCPAP) pour un montant de 43.947. 151 de FCFA ;
- ❑ 2005 : construction d'une école primaire dans une zone d'activité de pêche à Port Gentil d'une valeur de 65 000 000 Fcfa ;
- ❑ 2006 : construction d'une école primaire dans une zone d'activité de pêche à Omboué équivalent à 49 000 000 Fcfa ;
- ❑ 2010 : Construction d'une écloserie pour la multiplication des alevins de silure pour un coût global de : 45 000 000 Fcfa.

AUTRES INTERVENTIONS DU JAPON ET PERSPECTIVES

*Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Immeuble des Eaux et Forêts
Boulevard Triomphal Omar BONGO
B.P 9498 Libreville TEL : 74 89 92 FAX 76 46 02
dgpêchegabon@netcourrier.com*

Missions d'identification des projets

- Plusieurs missions d'experts japonais en pêche, notamment les experts de l'OFCE, ont séjourné régulièrement au Gabon ces dernières années, en vue de l'identification de projets nouveaux.

Fora internationaux :

- La politique du Gabon en matière de pêches étant basée sur les principes de précaution et de gestion durable incluant le bien-être des populations, notre pays a souvent été sollicité par le Japon sur certaines questions évoquées lors de grands fora tels que les réunions de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT), de la FAO (COFI) et de la Commission Baleinière Internationale (CBI) à laquelle le Gabon a adhéré en avril 2002.

Tripartite Japon, Maroc et autres Etats africains

- Le Gabon bénéficie des facilités offertes par la tripartite Japon, Maroc et autres Etats Africains dans le domaine des pêches dans le cadre de la Conférence Ministérielle sur la Coopération halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT). Le Japon a ainsi apporté au Gabon un appui à l'organisation de la 5^{ème} session de la COMHAFAT qui s'est tenue en octobre 2001 à Libreville ainsi qu'au Séminaire Régional sur les stratégies de développement de l'aquaculture commerciale en Afrique, tenu à Libreville du 8 au 10 juin 2011.

2 PERSPECTIVES:

Après une dizaine d'années d'une coopération dynamique, l'accord conclu entre le Ministère chargé des Pêches et de l'Aquaculture et l'Association Japonaise des producteurs de thons (Japan Tuna) a été relevé au niveau d'un accord global de coopération technique entre le Gabon et l'empire nippon.

